

*Répression de*  
**La Cérèse Buffle**  
*dans l'Est du Canada*

*par*

G. G. DUSTAN et A. A. BEAULIEU



SERVICES DES SCIENCES - DIVISION DE L'ENTOMOLOGIE  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA

630.4  
C212  
P 958  
1956  
fr.  
c.3

---

---

# LA REPRESSION DE LA CÉRESE BUFFLE DANS L'EST DU CANADA

---

---

par

G. G. Dustan

Laboratoire d'entomologie, Vineland Station, Ontario

et

A. A. Beaulieu

Section des Insectes des Fruits, Laboratoire du Service des Sciences

St-Jean, Que.

La cèrèse buffle<sup>1</sup> est présente dans toutes les régions pomicoles du Canada et cause parfois de graves dégâts aux jeunes arbres fruitiers, particulièrement aux pommiers et poiriers. Ce fléau est plus répandu dans l'Ontario et le Québec que dans les provinces Maritimes.

## DEGATS

Les dégâts sont causés par les femelles qui pratiquent de profondes incisions dans l'écorce tendre lors de la ponte de leurs oeufs. Les incisions sont faites sur la surface supérieure des branches basses et sur le tronc des jeunes arbres. Les arbres plus âgés sont rarement endommagés. Ordinairement les oeufs ne sont pas déposés sur les arbres à plus de six ou sept pieds du sol. La femelle fait deux incisions légèrement courbées et opposées l'une à l'autre et y dépose de six à douze oeufs dans chacune. L'écorce entre les deux incisions ne se guérit pas et forme une vilaine cicatrice qui s'agrandit durant plusieurs années (Figure 1). Le développement des arbres ainsi sérieusement avariés peut être retardé et dans les cas graves les jeunes pousses peuvent en mourir.



Figure 1. - Cicatrices de la ponte des oeufs de la cèrèse buffle dans l'écorce d'un jeune pommier.

---

<sup>1</sup> *Stictocephalus bubalus* (F.) (auparavant nommée *Ceresa bubalus* (F.))



## DESCRIPTION ET CYCLE EVOLUTIF

L'adulte de la *cérèse buffle* (voir illustration de couverture) est un insecte grotesque mesurant environ un quart de pouce de longueur et ressemblant à une noisette. Son corps trapu est de couleur vert feuille uniforme et est pourvu de deux cornes pointant de chaque côté de la partie avant du corps. Vu de face il ressemble à un buffle en miniature. La nymphe a la forme et la couleur de l'adulte mais son corps est pourvu de pointes branchues et bien visibles.

Les oeufs sont pondus en août et septembre dans l'écorce sur la partie supérieure des pousses de deux ou trois ans d'âge et sur les troncs de jeunes pommiers et de d'autres arbres tels que l'orme, le noisetier, le vinaigrier et certaines espèces de chênes. Les oeufs éclosent de la fin de mai au milieu de juin suivant les conditions climatiques de la saison. Dès l'éclosion, les nymphes se dirigent vers le sol où elle se nourrissent pour compléter leur développement, de plantes succulentes telles que la luzerne, le trèfle d'odeur, les pommes de terre et certaines mauvaises herbes. Dans l'est du Canada les nymphes se transforment en adultes du milieu de juillet au début d'août. Les femelles adultes retournent alors sur les arbres y déposer leurs oeufs. L'insecte hiverne au stade d'oeuf et il n'y a qu'une génération par année.

## PLANTES HOTES

La luzerne est la plante hôte préférée des nymphes. Les trèfles d'odeur, Alsike et rouge et certaines mauvaises herbes en particulier les rumex, la chicorée et les chardons sont des sources de nourriture moins importantes. Il est très rare qu'on puisse observer les nymphes ou les adultes se nourrir sur les arbres fruitiers. Par ailleurs l'on a observé la *cérèse* en très grand nombre dans un jeune verger où l'on cultivait des pommes de terre entre les rangées d'arbres. Les adultes se nourrissent des mêmes plantes que les nymphes mais ils sont beaucoup moins voraces. Souvent on les trouve aussi au repos sur une grande variété d'arbres et d'arbustes.

## REPRESSION

Le traitement le plus efficace contre la *cérèse buffle* est la culture à nue durant le mois de juin parce qu'il prive l'insecte de la nourriture nécessaire à sa survivance. Dans les jeunes vergers, on doit éviter autant que possible de cultiver entre les rangées d'arbres les plantes hôtes favorites telles que la luzerne, les trèfles et les pommes de terre.

Dans les jeunes vergers où l'on ne pratique pas la culture à nue, l'application d'une pulvérisation de DDT donne une bonne répression. Il faut également pulvériser les arbres, les plantes de couverture, les arbustes, les mauvaises herbes et le gazon dans un rayon d'environ 100 pieds autour du verger, avec une solution de DDT 50% W. à raison de trois livres par 100 gallons d'eau. Dans le Québec et les régions plus froides de l'Ontario, ce traitement doit être appliqué vers le 10 août. Dans la péninsule Niagara et dans les autres régions chaudes du sud-ouest de l'Ontario, ce traitement doit être appliqué vers le 1<sup>er</sup> août.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en écrivant au Laboratoire d'Entomologie, Vineland Station ou Simcoe, Ontario; ou au Laboratoire du Service des Sciences, St-Jean, Québec ou Harrow, Ontario.

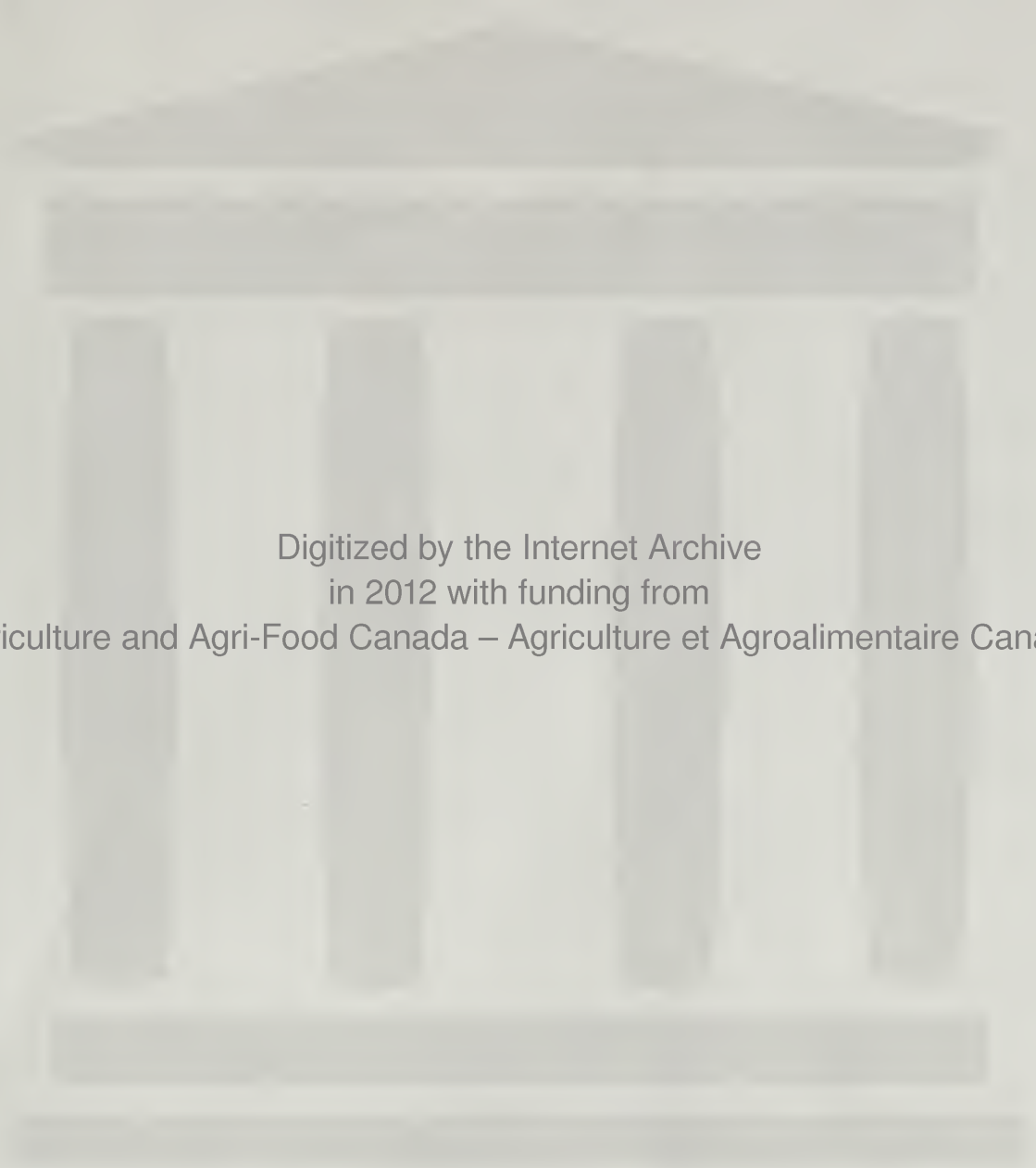
CANADIAN AGRICULTURE LIBRARY



BIBLIOTHEQUE CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

3 9073 00095485 1

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.  
QUEEN'S PRINTER AND CONTROLLER OF STATIONERY  
OTTAWA, 1956



Digitized by the Internet Archive  
in 2012 with funding from  
Agriculture and Agri-Food Canada – Agriculture et Agroalimentaire Canada

